

10 décembre 1997, Québec

Conférence de presse au sujet de la Conférence des Premiers ministres

M. Bouchard: Alors bonjour mesdames, messieurs. D'abord, je demanderais à M. le ministre Jacques Brassard d'ouvrir la séance.

M. Brassard: Le 30 octobre 1995, le gouvernement du Québec a respecté la décision du peuple québécois qui, par une infime majorité, n'a pas voulu que le Québec accède à la souveraineté et négocie une entente de partenariat avec le reste du Canada. Devant un résultat aussi serré, le gouvernement du Québec a certes l'obligation de défendre non seulement l'intégrité des institutions démocratiques, mais également les intérêts du Québec dans tous les forums intergouvernementaux auxquels il assiste.

Le gouvernement du Québec n'est pas demeuré inactif. Le premier ministre a participé à trois conférences des premiers ministres, l'une à Ottawa, l'autre à Jasper et la dernière à St. Andrews, toujours en fonction des intérêts du Québec, ce qui est notre mandat et notre premier devoir. Les ministres de ce gouvernement ont aussi participé aux conférences intergouvernementales. Nous nous sommes portés à la défense des intérêts du Québec à chaque fois.

Depuis le référendum, nous assistons à une kyrielle de nouvelles initiatives de la part du gouvernement fédéral, qui constituent autant d'ingérences dans nos champs de compétence, après les opérations de délestage de la part du gouvernement fédéral, sans compensation financière adéquate.

Le discours du trône du mois de septembre 1997 a consacré cette nouvelle dynamique interventionniste d'Ottawa. Les visées fédérales sont on ne peut plus claires. On assiste à la volonté fédérale d'investir dans les programmes destinés aux enfants, aux jeunes, dans les domaines de la santé, de l'éducation et à celui des politiques sociales. Les dédoublements et le gaspillage qui en découlent se manifestent crûment dans les soins de santé à domicile, les services communautaires, la stratégie jeunesse.

Toujours en septembre 1997, les ministres fédéral et provinciaux de la Santé ont décidé, à l'exception de celui du Québec, de créer plusieurs groupes de travail conjoints dans le but d'examiner des sujets qui relèvent clairement de la compétence des provinces. À partir de janvier, on examinera la viabilité à long terme du régime de services de santé en tenant compte des priorités relatives aux soins des maladies aiguës, aux soins de longue durée et aux soins dans les collectivités. On discutera de redistribution des ressources médicales, particulièrement dans les régions rurales. On abordera les méthodes de paiement des médecins. On est en plein cœur du système de santé actuellement en vigueur au Québec. La stratégie jeunesse, la prestation pancanadienne pour enfants, les bourses du millénaire, le régime pancanadien d'assurance-médicaments, le programme de soins à domicile, voilà tous des exemples où Ottawa entend, par les impôts que les Québécois et Québécoises lui versent, venir chambarder nos priorités. Le Québec s'opposera vigoureusement à ces invasions.

Mme Marois et M. Rochon vous ont fait part, lundi, de la position du gouvernement relative à

la Fondation de l'innovation canadienne. Cette position s'inscrit dans le cadre de nos orientations. Elle ne vise pas à prendre en otages nos universités ou nos centres hospitaliers, elle vise justement à nous libérer du carcan dans lequel Ottawa cherche à nous maintenir en nous imposant des priorités qui ne sont pas les nôtres. Nous voulons et avons besoin de la part financière qui nous revient pour convenir, en concertation avec nos partenaires, comment et où elle sera consacrée.

Le positionnement stratégique du gouvernement québécois se retrouvera également au cœur de la Conférence des premiers ministres de demain, tout comme il a été mis de l'avant par mon collègue Bernard Landry lors de la Conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances d'hier. Je lui laisse d'ailleurs la parole.

M. Landry (Verchères): Comme vient de vous le dire mon collègue, ou vous le saviez, j'ai assisté à la rencontre des ministres des Finances lundi et mardi. Le ministre fédéral voulait parler essentiellement de deux choses. Les priorités économiques et sociales pour le futur et des arrangements fiscaux. Vous savez que ça n'a pas tourné exactement comme il le souhaitait. J'ai fait rapport au premier ministre, en détail, de ce qui s'est passé à cette conférence en vue de préparer celle qui commence demain, en disant essentiellement que l'approche fédérale est incohérente et irresponsable. Le fédéral s'est lancé dans une série d'initiatives de dépenses dans des champs de compétence provinciale en utilisant une marge de manœuvre qu'il s'est créée sur notre dos. Alors, incohérent et irresponsable, odieux aussi, devons-nous dire. Il l'a fait sans remords, sans respecter la constitution et il veut poursuivre dans cette voie. J'ai évidemment dénoncé cette approche surtout en regard du fait qu'Ottawa avait promis le contraire durant le dernier référendum et, même durant le discours du trône de février 1996, il avait promis, notamment, de discipliner son pouvoir de dépenser. Chacun se souvient de ça.

Je vais vous citer ce discours du trône, 27 février 1996: « Le gouvernement fédéral n'utilisera pas son pouvoir de dépenser pour créer de nouveaux programmes à frais partagés dans des domaines de compétence provinciale exclusive sans le consentement de la majorité des provinces, et même, dans le cas de ce consentement, tout nouveau programme sera conçu de telle sorte que les provinces qui s'en dissocieront seront indemnisées à condition qu'elles adoptent un programme équivalent ou comparable. »

Alors, j'ai demandé au fédéral de vivre suivant ses engagements et de faire preuve de responsabilité financière. C'était l'essentiel de mon message. Et la façon dont je l'ai présenté, vous allez la connaître parce que je vais vous faire exactement la même présentation. Je vous ai même fait distribuer les notes dont je me suis servi à la Conférence des ministres des Finances. Vous les avez entre les mains. Ça s'appelle précisément La responsabilité financière, une priorité et on y retrouve l'essentiel de mon argumentation. D'abord, le fédéral s'est désengagé. Au début des années soixante, ceux qui suivaient ces questions à l'époque s'en souviennent parfaitement, le gouvernement fédéral a incité les provinces à mettre en place des programmes sociaux généreux et universels en offrant de financer 50 % des coûts.

Sans cet engagement fédéral, il est sûr que les premiers ministres du Québec du temps n'auraient pas accepté parce qu'ils n'avaient pas les ressources nécessaires et ils ne croyaient pas être en mesure de s'acquitter à hauteur de plus de 50 % de telles obligations. Au cours des 20 dernières années, le gouvernement fédéral s'est progressivement retiré du

financement des programmes sociaux en coupant massivement dans les transferts aux provinces. Le désengagement fédéral survient maintenant, alors que les dépenses des provinces sont soumises à des pressions importantes. Ils ont utilisé une tactique déloyale de chasse, comme on dit. Ils ont pratiqué l'engrenage. Ils mettent des grains avant l'ouverture de la chasse, puis, quand les oiseaux sont habitués à manger, le matin de l'ouverture, ils leur font un sort. Je ne sais pas comment les traducteurs simultanés ont traduit « engrenage » en anglais, mais, en tout cas, quelqu'un pourrait le faire ici. Ce n'est pas « rotary ». Mais c'est d'autre chose qui dit bien qu'ils nous ont mis dans un piège.

Or, maintenant, ils s'en sortent de la façon suivante et suivant les chiffres suivants: Les coupures fédérales totalisent plus de 23 000 000 000 \$ au Québec, seulement, entre 1982 et 1983, alors que ces programmes-là, le dernier grand était entré en vigueur sous Robert Bourassa, premier mandat.

Alors, 1982-1983, déjà, à nos jours, 23 000 000 000 \$ de retirés et, pour la dernière année seulement, 1997-1998, 3 900 000 000 \$. Quand on sait que notre déficit sera d'autour de 2 000 000 000 \$, sans les coupures fédérales, nous aurions un surplus considérable d'autour de 2 000 000 000 \$. On ne serait pas à la quête du déficit zéro; on serait en surplus. Vous avez un graphique qui montre le cheminement pénible, la pente de près de 50 % en 1977-1978 au tiers. On est parti de la moitié; on est rendu au tiers, en 1997-1998. Or, les dépenses qui sont les nôtres, celles du Québec et celles des provinces, elles, sont soumises à des pressions très importantes, et prévisibles, et prévues. L'étude fédérale provinciale sur les coûts des gouvernements en 1992 a mis cela en lumière d'une façon parfaite, de même que les travaux du Conseil économique du Canada.

Que montrent ces études essentiellement? Que les provinces doivent faire face au vieillissement de la population, donc, hausse des dépenses de santé. Vous savez que les dépenses de santé croissent de façon spectaculaire avec l'âge. Pressions de la population et des travailleurs du secteur public afin de maintenir les acquis sociaux. Vous vous souvenez des négociations difficiles et ardues à travers lesquelles nous avons dû passer. Pressions sur les coûts dans les dépenses de santé: médicaments, nouvelles technologies — notre ministre de la Santé pourrait vous en parler abondamment — et nécessité de remettre à neuf certaines infrastructures qui ont vieilli.

Alors, dans ces conditions, le fédéral a fait le contraire de ce qu'il aurait dû faire. Il coupe massivement dans les transferts aux provinces et, avant même d'avoir atteint l'équilibre budgétaire — il y arrive — mais avant même d'y être arrivé, le gouvernement fédéral veut se lancer dans plusieurs initiatives de dépenses, tout particulièrement dans les domaines de compétence des provinces. C'est pour ça qu'on dit qu'il s'agit d'une approche irresponsable, d'abord, parce que le fardeau fiscal au Canada est trop lourd. Cela mine notre compétitivité. Il faut le réduire. C'est la même chose au Québec d'ailleurs.

C'est aussi une approche incohérente puisque la Constitution prévoit que les programmes sociaux sont de compétence des provinces et les intrusions fédérales en général sont des dédoublements et conduisent non seulement à l'incohérence, mais au gaspillage. La population a très bien compris ça et je vous mets en page 7 une série de sondages que je ne veux pas vous infliger, mais ça varie entre 84 % et 85 %, Canada, Québec, les Québécois

comme les Canadiens qui ne pensent pas la même chose sur tout, là-dessus, pensent la même chose et demandent au fédéral de faire preuve de responsabilité, de s'occuper du fardeau fiscal qui est trop lourd, de s'occuper des dépenses sociales que les provinces assument et ainsi de suite. Quant au fardeau fiscal, en page 8, je vous fais une petite étude comparative entre le Japon, les États-Unis, le Canada. Vous voyez que le Canada est à 37,8, alors pratiquement 10 points de plus que les États-Unis. Même quand on tient compte des programmes sociaux, ça n'explique pas la moitié de la différence.

Le fardeau fiscal nuit à l'emploi, c'est sûr. Et au tableau 9, vous avez les disparités des niveaux de chômage. Le Canada est à 9 %, les États-Unis, notre voisin, dans une économie qui partage avec nous une zone de libre-échange, ils sont à 4,6 %; la Grande-Bretagne à 6,1 %; le Japon à 3,2 %. Il n'y a qu'en Europe, et pour des raisons analogues, qu'on a des taux de chômage de cette ampleur.

Quant à l'utilisation de la marge de manœuvre fédérale, nous l'avons prévue, et c'est des chiffres qui ne sont pas contestés et nos collègues des autres provinces pensent à peu près la même chose que nous, que le fédéral pourrait réaliser un surplus, déjà en 1997-1998, et ce surplus devra augmenter pour aller se situer entre 4 000 000 000 \$ et 6 000 000 000 \$ en 1998-1999. Ils ont déjà indiqué ce qu'ils entendaient faire avec ce dividende: d'abord, accroître de 50 % leurs dépenses et se lancer dans une kyrielle d'interventions directes dans le domaine des compétences du Québec et des autres provinces.

Mon collègue vous a donné quelques exemples de cette orgie de dépenses qu'ils s'appêtent à lancer pour des raisons de visibilité, pour des raisons de politique, pour toutes sortes de raisons superficielles qui n'ont à voir avec les vrais besoins des populations en santé et en éducation, et il s'agit de prestations nationales pour enfants qui recourent exactement le programme que nous avons mis nous-mêmes de l'avant et qui au cœur de notre politique familiale. On le fait déjà.

Création du fonds de pension pour les sciences de la santé. Vous savez la réaction de mes collègues, vous l'avez eue hier. Programme national d'assurance-médicaments: mais de quoi je me mêle? De quoi je me mêle? On a déjà un programme d'assurance-médicaments et c'est déjà exactement dans nos juridictions; soins à domicile et soins communautaires; accroissement des sommes consacrées au programme d'action communautaire pour les enfants en programme canadien de nutrition prénatale, le septième pays du G 7, à partir de sa capitale nationale, s'occupe de nutrition prénatale, dans une fédération; fonds de dotation de bourses du millénaire, c'est qui, les prêts et bourses, c'est qui, l'éducation? élargissement de la stratégie emploi-jeunesse; création de la fondation canadienne de l'innovation; commission canadienne du tourisme; culture, etc.

Donc, très, très mauvaise pente. D'abord, ce n'est pas le temps de se lancer à la dépense, et surtout pas dans le jardin des autres alors qu'on a déjà massacré ce jardin par des coupures inadmissibles. Alors, ces doublements sont sources de gaspillage, je l'ai dit. Ils interfèrent avec nos priorités. Vous savez, au moment où on a cherché à rationaliser les services et diminuer les coûts... Et vous avez vu, vous voyez, à la période des questions, à tous les jours, vous voyez au prix de quels efforts on a fait ça! Et ce n'est pas juste à la période de questions. C'est dans la rue, c'est... On a négocié du mieux qu'on a pu avec tout le monde, avec les municipalités, avec nos syndicats, mais c'est un exercice extrêmement pénible. Tout ça pour

fournir à des gens qui n'ont pas fait cet effort l'occasion de venir se lancer dans nos champs de juridiction. Mais vraiment, c'est difficile à décrire.

Mon collègue Martin, pour lequel j'ai beaucoup d'estime, on lui a demandé d'ailleurs, de mettre de l'ordre dans les finances publiques. On l'a soutenu. Il a eu la partie facile. Ça s'est fait comment? Il a poussé dans les provinces, il a pris les surplus de l'assurance-chômage en ayant diminué les prestations, puis il a laissé monter les impôts par la non-indexation à cause de la conjoncture. C'est facile, ça. C'est l'avoir à la belle, comme on dit, comparer à ce qu'a dû faire Pauline Marois, Jean Rochon, Louise Harel et nous tous et toutes, ici, à Québec, alors qu'il pouvait faire autrement. Encore une fois, le fardeau fiscal est trop lourd, les provinces n'ont pas les ressources financières. Et là-dessus, j'ai eu une belle unanimité — vous l'avez vu par le communiqué — des ministres des Finances, hier, une belle unanimité sur l'essentiel du diagnostic des autres provinces. Alors, tout le monde a dit que le fardeau fiscal doit être réduit, les arrangements financiers entre le fédéral et les provinces doivent être révisés et améliorés au chapitre des transferts sociaux et de l'éducation.

La dernière chose que j'ai mentionnée, et je n'ai pas eu vraiment beaucoup plus de succès sauf le fait d'être écouté, c'est l'affaire de l'harmonisation. Gérard D. Lévesque, ministre des Finances du Québec, décide — dans un geste qui était sage et c'est ce qu'il fallait faire — d'imposer une taxe à la valeur ajoutée s'harmonisant avec le gouvernement du Canada. On se souvient tous de ça. Le choix était bon parce que c'est une taxe qui est la plus économique qu'on puisse imaginer, surtout pour les exportateurs comme nous. On la soustrait dans le franchissement de la frontière. Emberlificotés dans des promesses électorales insensées, les libéraux essaient de se rattraper et font une harmonisation avec les Maritimes, qui ne l'avaient pas fait, et remettent aux Maritimes 1 000 000 000 \$ pour ce faire. Alors, on a fait gratis ce que les autres se sont fait payer pour faire. M. Martin m'a rétorqué: C'est payant de s'harmoniser. Bien, si c'est payant de s'harmoniser, pourquoi est-ce qu'il paie les autres pour le faire; déjà, c'est un argument élémentaire. On a voulu soumettre tout ça à un arbitre et c'est la proposition que j'ai faite hier. On réclame 2 000 000 000 \$. Qu'ils nomment un représentant à un panel d'arbitrage, nous allons en nommer un autre, les deux nommeront un président, ils arbitreront, et dans six mois, on se prêtera au jugement d'une façon finale et sans appel. Cette proposition n'a pas eu d'échos non plus. Alors, c'est, en gros, le rapport que j'ai fait au premier ministre, de cette rencontre d'hier.

M. Bouchard: Merci. La Conférence des premiers ministres qui se tiendra à compter de demain revêt une importance particulière pour tous les Québécois et tous les Canadiens qui paient des taxes et des impôts. Depuis plusieurs années, les Québécois et les Canadiens ont accepté de faire des sacrifices considérables pour équilibrer leur budget. Le déficit fédéral sera éliminé cette année, le déficit québécois — les opérations courantes — sera éliminé dans trois mois et le déficit global du Québec dans 15 mois. Nous aurons ainsi mis fin, collectivement, à une dérive financière qui, sinon, nous aurait menés à la faillite.

Les Québécois et les Canadiens veulent maintenant que l'argent de leurs impôts et de leurs taxes soit géré avec rigueur et ils s'opposent à tout gaspillage de cet argent. La rencontre des ministres des Finances a illustré ce qu'on savait déjà, c'est-à-dire que les Québécois et les Canadiens veulent qu'en priorité les surplus soient utilisés pour réinvestir en matière sociale, notamment en santé et en éducation et on constate, comme l'a indiqué le ministre des Finances, qu'un très grand nombre de nos citoyens favorisent une réduction des impôts ou

du niveau de la dette. On note aussi qu'une majorité de Québécois et de Canadiens doutent de l'efficacité de nouveaux programmes fédéraux, même si ces dépenses sont destinées aux jeunes et aux enfants. Les ministres des Finances des provinces disaient hier unanimement que les nouvelles dépenses sociales devraient se faire par la voie des programmes provinciaux existants. Un sondage nous apprend finalement que 72 % des citoyens pensent qu'il faut discuter plus sérieusement de l'utilisation du surplus budgétaire fédéral avant d'engager de nouvelles dépenses. Cependant, je dis qu'il y a péril en la demeure parce que le gouvernement fédéral a maintenant remis en marche sa machine à dépenser. Le Globe and Mail nous apprenait, mercredi dernier, que les ministres fédéraux se sont réunis tout l'automne pour établir la liste de leurs priorités de dépenses. Après plusieurs mois de travail, ils ont réduit leur liste à pas moins de 153 priorités de dépenses, ajoutant 10 000 000 000 de dépenses nouvelles au cours des cinq prochaines années. Et nous comprenons que c'est la liste courte qui ne comprend pas, bien sûr, les dépenses moins prioritaires. Ça ne comprend pas l'ensemble des initiatives que M. Chrétien veut nous imposer demain et vendredi, c'est-à-dire de nouvelles dépenses fédérales en matière de formation et d'emploi des jeunes, en matière de prestations pour enfants, en matière d'aide aux handicapés. Ça ne comprend pas non plus les nombreuses initiatives fédérales additionnelles qu'on nous annonce en matière d'éducation et de santé.

Lorsqu'il était président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson expliquait que, et je cite: « Le fédéralisme est tout croche à cause de l'encroachment — le jeu de mots est de lui; évidemment, du fédéral — ce qui nous coûte une fortune. C'est ça qui coûte 30 000 000 000 de déficit essentiellement. » Aujourd'hui, le gouvernement fédéral semble vouloir s'engager dans exactement le même genre de dépenses, de chevauchement et de gaspillage qui ont entraîné les déficits fédéraux, qui ont créé une des plus grosses dettes en Occident, et qui nous ont forcés à faire les sacrifices des dernières années. C'est comme si les mêmes libéraux fédéraux n'avaient rien appris et voulaient recommencer les mêmes erreurs. Chaque dollar dépensé pour créer une nouvelle structure est un dollar gaspillé. M. Johnson disait hier que nous devrions appliquer à la Fondation canadienne de l'innovation le même principe qu'il avait lui-même fait prévaloir pour les programmes d'infrastructures. C'est exactement ce que nous demandons. Comme l'ont dit Mme Marois et M. Rochon lundi, nous ne sommes pas opposés à ce que des sommes nouvelles soient injectées dans la recherche mais, comme pour les infrastructures, nous exigeons que le Québec soit seul maître d'œuvre dans la répartition de ces sommes. Ce qui est bon pour les infrastructures routières peut être bien aussi pour les infrastructures en recherche et en développement universitaire.

Le problème, c'est que dans chaque secteur d'intervention des provinces, que ce soit l'éducation, la santé, le tourisme, le fédéral annonce la création d'un programme, d'une fondation, d'un organisme, qui va venir doubler les actions du Québec au lieu de faire en sorte que l'argent revienne intégralement à ceux qui en ont besoin, c'est-à-dire les enfants, les jeunes, les patients. Le fédéral nous prépare un programme d'expansion de la bureaucratie fédérale. Depuis plus d'un an, les autres provinces essaient de convaincre le gouvernement fédéral de mettre un frein à son pouvoir de dépenser et de s'engager de diverses façons à respecter les champs de compétence des provinces. Le fédéral a cependant refusé de s'engager à quoi que ce soit. Il tient à dépenser autant qu'il le veut, quand il le veut, dans les domaines qui lui plaisent, indépendamment de la constitution. La position du Québec, elle, est claire et elle est claire depuis des décennies. Les dépenses

sociales doivent être faites par le Québec et les provinces et le gouvernement fédéral doit transférer des points d'impôt aux provinces pour assurer ce financement. C'est une question de respect des droits et des compétences du Québec. C'est aussi une question de saine gestion de l'argent public, car une chose est certaine, après toutes les réformes que nous avons accomplies au Québec, après toutes les rationalisations que nous avons effectuées dans notre fonction publique et parapublique, personne ne doute, aujourd'hui, que les sommes supplémentaires que le Québec pourrait investir en santé, en éducation ou en aide sociale se rendront directement aux patients, aux élèves et aux bénéficiaires.

Je note aussi, comme l'ont fait hier les ministres des Finances, que les coupures fédérales ont créé un déséquilibre important entre les ressources fiscales et les responsabilités respectives des gouvernements. Lorsqu'on planifie les dépenses de la prochaine décennie, on constate à quel point les politiques fédérales vont faire en sorte que le Québec et les provinces vont devoir assumer la majeure partie des coûts croissants des programmes sociaux alors que le fédéral disposera de la majeure partie des ressources fiscales. Il faut aussi rappeler que les Québécois et les Canadiens sont surtaxés, qu'il y a lieu d'alléger le fardeau fiscal, notamment des ménages à faible revenu et de la classe moyenne. Chacun sait que le fardeau fiscal canadien nuit à l'économie et la capacité compétitive de nos entreprises sur les marchés étrangers. Rien n'aurait un impact plus positif sur nos familles et nos économies qu'un soulagement rapide du poids de l'impôt fédéral. C'est pourquoi, lors de la Conférence des premiers ministres et dans le sillage tracé hier à Ottawa par les ministres provinciaux des Finances, je soumettrai à mes homologues et au premier ministre canadien la proposition suivante. Premièrement, nous proposons un moratoire de deux ans sur toute croissance des dépenses fédérales de programmes. Si Ottawa veut créer de nouvelles initiatives dans ses propres champs de compétence, qu'il fasse comme les provinces et qu'il les autofinance à même son enveloppe actuelle de dépenses et non à même l'augmentation de ses revenus. Deuxièmement, nous proposons que, au cours de ces deux années, le surplus budgétaire fédéral soit réparti comme suit. Que 75 %, les trois quarts, du surplus soit consacré à la réduction des impôts fédéraux. Que l'autre 25 %, l'autre quart, soit consacré aux dépenses sociales du Québec et des provinces par voie de points d'impôt. Cette proposition a le mérite de la clarté, elle récompense les contribuables québécois et canadiens pour les efforts consentis car, comme l'a indiqué hier le ministre des Finances Paul Martin, les surplus budgétaires fédéraux appartiennent à tous les Canadiens.

Elle respecte les compétences du Québec et des provinces. Elle aura un impact favorable sur l'économie. Elle restaure, même si c'est partiellement, le financement des programmes sociaux québécois les plus efficaces dans ces secteurs. Elle contribue à rétablir l'équilibre entre les ressources fiscales et les responsabilités respectives des gouvernements. Elle stabilise les dépenses fédérales, freine le pouvoir de dépenser et empêche tout dérapage. Elle prévient tout gaspillage provenant de doublons nouveaux. Nous réitérons également, comme l'ont fait les ministres des Finances, hier, la proposition que j'avais faite à St. Andrews, pour une réduction des cotisations des employeurs et des employés de l'assurance-emploi et pour une augmentation des bénéficiaires, notamment, pour les travailleurs saisonniers, qui sont les principales victimes de la réforme fédérale. Je rappelle, en terminant, que le gouvernement fédéral a fait porter la moitié de son effort de réduction des dépenses sur les transferts vers les provinces et le quart sur des baisses de prestations aux citoyens. Je pense donc que le Québec, les provinces et les citoyens, qui ont

réalisé les trois quarts des coupures fédérales, doivent avoir leur mot à dire sur leur façon dont sera alloué le résultat de leurs efforts. Merci.

La Modératrice: Alors, on va passer aux questions. On a 20 minutes en français et 10 minutes en anglais. Question en français, Michel Cormier?

M. Cormier (Michel): M. Bouchard, avez-vous soumis ces propositions-là à vos homologues des autres provinces et, si oui, avez-vous eu des échos?

M. Bouchard: Nous avons eu, bien sûr, des contacts nombreux au niveau des fonctionnaires, même préalablement à la conférence des ministres des Finances, et j'ai participé cette semaine — lundi, je crois — à une conférence téléphonique avec mes collègues, où j'ai posé les balises des positions que j'allais adopter à Ottawa. Mais la proposition que je viens de faire n'a pas été faite encore, et je l'annonce, sauf que j'ai eu la courtoisie de la faire transmettre par dépêche, il y a quelques heures, à tous mes collègues.

La Modératrice: Denis Lessard.

M. Lessard (Denis): M. le premier ministre, je comprends que ce n'est pas demain la veille, là, mais est-ce que vous vous engagez à faire la même chose, c'est-à-dire dans une éventualité où le Québec serait en surplus budgétaire, la réduction des impôts?

M. Bouchard: Absolument.

M. Lessard (Denis): Avec le même ratio: 75-25?

M. Bouchard: Absolument. À peu près, oui, pourquoi pas? La priorité, actuellement, bien sûr, pour des gens qui n'ont pas encore terminé la réduction du déficit, l'abolition du déficit, c'est de continuer la lutte pour le réduire, ce déficit. À Ottawa, ils ont terminé. Ils ont des surplus qui s'annoncent. Alors, bien sûr, Ottawa a un problème de dette, aussi. On pourrait se demander: Est-ce qu'on ne devrait pas, d'abord, diminuer la dette? Mais, dans une société où nous avons le taux de chômage que nous avons — c'est un problème canadien, ça, à côté des États-Unis, là; c'est assez grave, ce qui se passe, le double, à peu près — on ne peut pas ne pas considérer comme une priorité de lutter contre le chômage et de soulager un peu les pressions qui pèsent sur l'économie, et ça, c'est les impôts. Donc, il y a une opération d'urgence à lancer, c'est réduction des impôts, pour un gouvernement — c'est le cas du fédéral — qui a maintenant complété ses équilibres financiers et qui a des ressources pour le faire. En même temps, il faut consolider les programmes sociaux. À Ottawa, ça se passe par le respect des compétences, donc le transfert des points d'impôt aux provinces pour qu'elles puissent assumer, et pour qu'elles puissent bénéficier de cette réallocation dans les dépenses sociales. Au Québec, je suis convaincu qu'aussitôt que nous aurons atteint le déficit zéro, nous allons entrer dans la même problématique et dans les mêmes exigences, d'abord diminuer le fardeau fiscal et en même temps, bien sûr, consolider les programmes sociaux. Je pense que M. le ministre d'État de l'Économie et des Finances a un mot à dire là-dessus.

M. Landry (Verchères): C'est tellement vrai que c'est déjà dans le dernier budget. Vous savez que l'année du déficit zéro, 1999-2000, la réforme fiscale se renverse en faveur des

contribuables, à hauteur de 300 000 000 \$. Donc, il y aura déjà une baisse du fardeau fiscal de 300 000 000 \$ décidée d'avance. Jusqu'à ce moment, la réforme est neutre. Vous vous souvenez du mécanisme, hausse de la taxe de vente et des impôts. Si c'est vrai pour le fédéral, c'est encore plus vrai pour le Québec parce que le Québec est la partie la plus endettée. La ponction fiscale est la plus lourde au Québec, de tout le Canada, donc de toute l'Amérique. Alors, l'urgence est encore plus grande ici.

La Modératrice: Robert Houle.

M. Houle (Robert): M. le premier ministre, est-ce que vous allez appuyer la démarche des autres provinces qui font actuellement front commun, je crois, contre le gouvernement fédéral, pour tenter de mieux encadrer le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral? Est-ce que, là-dessus, vous avez une position claire? Sauf que quelle attitude vous allez prendre?

M. Bouchard: C'est ce que je viens de dire, un moratoire total des dépenses fédérales, un moratoire total pendant deux ans de toute augmentation des dépenses fédérales qui est une façon qui est beaucoup plus radicale que celle de mes collègues de contrôler et d'encadrer le pouvoir de dépenser. Il est vrai que j'ai constaté chez mes collègues le désir aussi, la résolution de tenter d'enfermer le fédéral dans un minimum de contraintes afin qu'il cesse d'utiliser ce merveilleux pouvoir de dépenser qui a été le pouvoir d'emprunter, qui a été le pouvoir de nous mettre dans le trou où on est et qui qu'au Québec par exemple, depuis deux ou trois ans, on s'impose des sacrifices et une vie collective extrêmement difficile. Alors, il est bien certain que je vais appuyer toute tentative de la part de mes collègues de contrer le pouvoir de dépenser. Je vais leur proposer cette proposition que je viens de faire. J'espère qu'elle leur plaira. Je souhaite ardemment... Je vais tout faire pour leur vendre. Je sais qu'eux-mêmes ont d'autres projets mais je les trouve plus timides que les nôtres. C'est pour ça qu'on fait la proposition pour aller plus loin, pour vraiment, mais alors vraiment, limiter le pouvoir de dépenser.

Vous savez qu'il y a une continuité là-dedans. Moi, je me souviens de M. Bourassa qui avait une hantise, c'était de mettre fin au pouvoir de dépenser du fédéral, à tout le moins de l'encadrer de façon rationnelle. Ça a été le long combat de Robert Bourassa et comprimer ce pouvoir de dépenser. Il n'a pas réussi. Mais ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas continuer à se battre parce que c'est une constante fondamentale de la santé financière du Québec et du Canada et il est absolument nécessaire que le Parti libéral fédéral refuse et ne succombe pas à la tentation de tomber dans ces ornières traditionnelles, c'est-à-dire de dépenser, de dépenser et dépenser. Ce que le ministre des Finances vient de dire, c'est une vérité fondamentale. Mettez-vous à la place d'un gouvernement de n'importe quelle province et, en particulier, de la nôtre parce qu'on la connaît mieux que n'importe laquelle. Nous faisons les sacrifices que vous connaissez. Le fédéral se retire par des diminutions de transferts dans l'aide sociale, par exemple, de façon radicale — 1 400 000 000 \$, cette année. On est obligés, à cause de ça puis à cause de d'autres facteurs, nous-mêmes, de rationaliser les dépenses de la santé et de faire une réforme, en même temps, qui va la moderniser. C'est vrai, mais c'est dur à faire, tout ça. Au moment où on réussit à faire ça, le fédéral revient avec une partie de l'argent qu'il nous a enlevé, il vient nous saupoudrer comme la cerise sur le « sundae » dans toutes nos juridictions, il vient allécher les gens qui sont affamés, bien sûr, qui viennent de faire des grands efforts. Nos chercheurs ont fait des grands efforts. Les étudiants font des efforts aussi — quoiqu'on les a ménagés considérablement — tout le monde, au Québec, fait

des efforts. Et le fédéral, après nous avoir affamés par ses retraits massifs, revient avec des petites parcelles qu'il saupoudre un peu partout, envahissant en même temps nos juridictions et gaspillant l'argent.

Si le fédéral pense — et nous le pensons aussi, nous — qu'il devrait y avoir plus d'argent de dépensé dans l'éducation et dans la santé et dans les programmes sociaux, bien, qu'il fasse comme la Constitution l'y contraint, qu'il fasse comme tous les premiers ministres du Québec sans exception depuis deux générations l'ont exigé, qu'il remette son butin au Québec pour que le Québec assume ses dépenses. C'est lui qui en a le fardeau, d'après la Constitution. Il doit donc en avoir les moyens, d'autant plus que ces moyens nous ont été enlevés par le fédéral, récemment. Tout ça, c'est le bon sens le plus élémentaire qui parle et c'est le bon sens que nous ferons parler à Ottawa. Et j'espère que j'aurai l'appui de mes collègues. Ça a tellement de bon sens que ça ne se peut pas qu'on ne l'ait pas.

La Modératrice: Normand Girard.

M. Landry (Verchères): Le message n'est pas nouveau, il est dans une petite introduction à ce que j'ai dit au ministre des Finances hier. J'ai rappelé qu'il y avait eu neuf premiers ministres du Québec depuis 1960 dont trois s'appelaient Johnson, d'ailleurs, de trois partis différents. Il y a eu quatre souverainistes, il y a eu cinq fédéralistes. Or, tout ce monde-là aurait dit exactement la même chose que ce que vient de dire le dernier premier ministre en liste. Le message du Québec est constant et, s'il avait été écouté, le Canada n'aurait pas connu le cauchemar financier qu'il a connu et, encore une fois, on lui donne une chance de s'en sortir.

M. Bouchard: Peut-être, même, que je serai assez peu politique que je le serai au point de dire à mes collègues: Écoutez, vous rêvez, la nuit, de voir Daniel Johnson élu à ma place. Je sais que c'est un rêve, ils ont le droit de rêver. Alors, dites-vous bien que Daniel Johnson, même s'il vous tient des propos un peu mous, actuellement, dites-vous bien que la première chose qu'il devra faire si jamais il devient premier ministre du Québec, ça va être d'entrer dans la continuité, la fidélité des premiers ministres du Québec aux intérêts fondamentaux du Québec et qu'il sera le premier, lui aussi, à exiger que vous respectiez les compétences, que vous transfériez les points d'impôts. Donc, vous ne gagnez rien à faire élire Daniel Johnson.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Landry (Verchères): Ni pour Pitou, ni pour Minou.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Brassard: Vous êtes sûr que ce n'est pas politique, ça?

M. Bouchard: Non, bien non, ça, ce n'est pas politique.

M. Girard (Normand): Oui, le ministre des Finances a répondu à ma question concernant l'équation entre le fardeau fiscal et l'économie et la création d'emplois, mais j'ai une autre question pour lui ou pour le premier ministre. À la suite de ce que vous avez vécu hier à la

Conférence des ministres des Finances et de l'attitude manifestée par le gouvernement canadien, est-ce que vous croyez que des négociations, après un référendum majoritaire pour le oui, seraient faciles, comme M. Chrétien en a évoqué la possibilité dimanche dernier.

M. Bouchard: Ce n'est pas facile. Enfin, on sait bien que ça ne sera pas facile. Ce sera la négociation du siècle, d'abord, et puis, il y aura des gros morceaux sur la table, c'est évident. Mais, je sais que M. Chrétien, quand il devient nuancé, il devient difficile à décrypter parce que les gens ont interprété de façon différente les propos qu'il a tenus. C'est sa subtilité qui l'a voulu ainsi quand il est venu, en fin de semaine. Mais il y a une chose qui est fondamentale. Ce que M. Chrétien a reconnu, c'est le fait d'un réalisme nouveau auquel il fallait s'attendre. C'est qu'au lendemain d'un référendum sur la souveraineté qui sera positif, le fédéral ou qui que ce soit qui sera en face de nous — parce qu'on croit voir qu'il y en a qui pensent que ce n'est pas le fédéral qui devrait négocier, enfin, ça, c'est leur affaire à eux — va devoir s'asseoir pour négocier; il l'a reconnu, M. Chrétien. Il a dit: Attention, ça va être dur. M. Manning aussi nous a dit que ça serait dur. C'est toujours dur, négocier. On est habitués à négocier avec la CSN puis la FTQ, nous autres, puis la CEQ, on a quelque entraînement dans les négociations. Je suis convaincu, moi, que la réalité parle. Il n'y a rien comme la réalité. Il y a les impératifs économiques, les impératifs financiers, il y a le bon sens. Il y a les québécois qui veulent à 55 % un partenariat avec la souveraineté. Le seul facteur déclencheur, là-dedans, c'est un oui à un référendum. Après, la réalité s'installe. Après, ce n'est pas la rhétorique, ce n'est pas les arguments stratégiques, c'est la réalité, puis, la réalité, c'est d'une éloquence assourdissante.

M. Girard (Normand): Mais là, il y a une réalité, là. La réalité financière du pays et puis on ne semble pas l'avoir très bien saisie ni comprise lors de la réunion des ministres des finances.

M. Bouchard: Vous avez raison. Il y a, me semble-t-il, une sorte de choc entre une réalité incontournable dont font la même lecture toutes les provinces, les ministres des Finances et les premiers ministres, je crois et l'attitude du Parti libéral fédéral qui voit tout ça à travers un voile, qui rêve d'avoir un pays centralisé qui s'occupe d'éducation, qui a un ministère de la Culture, qui s'occupe de tout en nivelant les provinces à une sorte d'entité aseptique qui ne serait même pas une grande municipalité, en traitant directement avec tout le monde. Mais ça, c'est le rêve de Pierre Elliott Trudeau en pire, amélioré par M. Dion peut-être. C'est quelque chose qui ne colle pas à la réalité, qui ne colle pas aux aspirations des provinces canadiennes et qui ne colle certainement pas aux aspirations historiques du Québec. Quel que soit notre parti au Québec, nos allégeances politiques, les Québécois n'acceptent pas cela, et c'est ça qui est en jeu, actuellement.

Ce n'est pas une chicane de parti, ce n'est pas un bras de fer qu'on va aller faire à Ottawa. On va aller rappeler des réalités fondamentales qui déterminent la politique québécoise depuis tout le temps. Alors, ce n'est pas vrai qu'on va venir nous affamer puis qu'on va venir tenir des dragées au-dessus de notre monde avec de l'argent d'ailleurs qui nous appartient, pour partie, le reste, ils l'ont gardé à Ottawa. Ce n'est pas vrai. On va parler des choses vraies, des choses fondamentales. Et je ne doute pas que nous avons l'appui de l'opposition québécoise ici, pour ça. Je n'en doute pas. Ce que M. Johnson a dit hier, il nous a lancé un défi. Il a dit: Écoutez, entendez-vous mais, vous, premier ministre du Québec, assurez-vous que le fédéral va respecter les compétences du Québec. Bon. Alors, là-dessus, on a un mandat clair de tout le monde.

La Modératrice: Michel David.

M. David (Michel): Oui, M. Bouchard, en échange de l'augmentation des transferts fédéraux que vous voudriez voir, soit sous forme de points d'impôt ou autrement, est-ce que vous en retour prêt à faire un certain nombre de pas vers l'union sociale qui est souhaitée par le gouvernement fédéral, en acceptant l'établissement de normes nationales ou autrement?

M. Bouchard: Bien non.

M. David (Michel): Parce qu'Ottawa pourrait très bien dire: Écoutez, cet argent-là, on veut quand même avoir l'assurance qu'il va être utilisé pour ce qu'il doit être.

M. Bouchard: C'est à nous autres, cet argent-là. Il est à nous, M. David, cet argent-là. C'est de l'argent qu'on a économisé durement. C'est de l'argent dont on s'est privé au cours de ces années qui viennent de s'écouler. C'est à nous cet argent-là, d'autant plus que les points d'impôt, vous connaissez l'histoire d'après la guerre. Ça, c'est des ressources qui nous appartiennent. Que le fédéral nous les redonne. On a des responsabilités à partir de la Constitution, nous autres: l'éducation, la santé. On va s'en occuper. On s'en occupe d'ailleurs mieux qu'eux autres, pas mal mieux. Par exemple, notre programme de politique familiale, d'allocations pour l'enfance et ainsi de suite, même M. Pettigrew a reconnu que c'était un excellent programme. Notre programme d'assurance médicaments, ils reconnaissent que c'est un très bon programme. Mais ils viennent dans ces programmes-là pour en ajouter ici et là, changer l'équilibre. On a tout fait ça, nous autres! On n'a pas attendu après le fédéral pour faire ça. On l'a fait très correctement, courageusement. Si le fédéral veut remettre de l'argent là-dedans, s'il veut qu'il y en ait plus, bien qu'il nous l'envoie, c'est notre argent, puis on va le faire selon nos compétences.

On ne va jamais accepter des normes fédérales. En vertu de quoi le gouvernement fédéral, qui n'en a pas le droit d'après la Constitution, viendrait nous dire comment façonner nos programmes sociaux, quels sont les besoins du Québec? On a un gouvernement pour ça. On est des élus, nous autres. Les Québécois savent ce qu'ils veulent. Pas besoin de Jean Chrétien pour se faire dire quoi faire. Voyons donc! Ça n'a pas de bon sens, cette affaire-là! On va leur dire, à Ottawa.

M. David (Michel): Alors, c'est un retrait unilatéral que vous demandez. Vous, vous ne donnez rien.

M. Bouchard: On veut le pouvoir de retrait avec pleine compensation sous forme de points d'impôt. Puis les neuf premiers ministres qui m'ont précédé ont demandé ça. Puis il y en a qui ont eu des succès. Jean Lesage a eu des succès, à l'époque où il y avait des vis-à-vis à Ottawa qui comprenaient le bon sens. Moi, je ne doute pas qu'à un moment donné on va pouvoir faire triompher le bon sens et la réalité et le respect de la Constitution. Le respect de la Constitution! Qu'est-ce que les gens vont penser de ça? Le gouvernement fédéral a une Constitution. Qu'on en pense ce qu'on voudra, la Constitution, mais elle est là. Il prend la Constitution, il la met dans le panier puis, là, il se promène partout dans les jardins des provinces, il impose des normes, il crée des programmes, il traite directement avec du monde puis il ne s'occupe plus de la Constitution. Puis ils disent qu'ils sont fédéralistes. Ils ne sont pas fédéralistes. Je ne sais pas ce qu'ils sont, ce sont des...

M. Landry (Verchères): Unitaristes.

M. Bouchard: ...unitaristes.

M. Houle (Robert): La Constitution est bonne.

M. Bouchard: Elle n'est peut-être pas bonne mais elle est là.

M. Houle (Robert): Non, mais elle est bonne.

M. Bouchard: Et elle lie tout le monde. Qu'on l'accepte ou pas, la Constitution, elle lie tout le monde. On la respecte, la Constitution, nous autres. Nous, on la respecte, la Constitution. Qu'ils fassent comme les autres: qu'ils la respectent.

M. Houle (Robert): S'ils la respectaient, ce serait bon pour le Québec.

M. Bouchard: S'ils la respectaient, en tout cas, une chose certaine, c'est qu'ils cesseraient d'envahir nos champs de juridiction dans la santé, dans l'éducation, dans les programmes sociaux. Ils seraient obligés de nous envoyer l'argent qu'ils nous doivent puis de nous laisser le dépenser comme on le veut, en fonction de nos intérêts puis de nos besoins au Québec. Ils seraient obligés d'accepter des pleins retraits de la part des provinces, avec pleine compensation sous forme de points d'impôt.

Une voix: Sans créer de nouveaux programmes.

M. Bouchard: Sans créer de nouveaux programmes. Ils n'ont pas affaire à ça, eux autres. De quoi ils se mêlent? C'est parce qu'ils veulent se promener dans le monde puis présenter Mme Copps comme la ministre de la Culture canadienne, présenter M. X comme le ministre des Affaires sociales canadiennes, comme si c'était un pays unitaire, le Canada. Bien, en tout cas, s'ils sont fédéralistes, qu'ils commencent d'abord par respecter leur fédération. C'est ce que je dis, moi.

M. Plante (Bernard): S'ils la respectaient, vous pourriez vivre avec la Constitution?

La modératrice: Je m'excuse, Bernard, Elizabeth Thompson...

M. Bouchard: Ça, c'est une autre question. Ce serait une autre conférence constitutionnelle au lendemain d'un référendum. Ça, c'est une autre question, là. Ne mêlons pas les cartes, là. On ne s'en va pas là, nous autres, pour faire de la chicane politique, là. On ne va pas là pour faire un référendum, là. Ce n'est pas le temps du référendum. On va là pour faire en sorte que le gouvernement fédéral et les autres provinces respectent les cadres constitutionnels qui sont établis par ceux qui les ont fixés il y a 130 ans. On va là pour ça.

Mme Thompson (Elizabeth): M. Bouchard, vous êtes un négociateur chevronné. Je pense que tout le monde l'admet. La position que vous allez faire aux premiers ministres demain, est-ce que c'est un point de départ ou est-ce qu'il y a place pour négociation dans ça? Ou est-ce que c'est une position finale?

M. Bouchard: Bien, la proposition que nous faisons, elle est conforme ou pas à la Constitution, elle répond aux impératifs de la réalité. Alors, pourquoi on commencerait à diluer ça, nous autres? En vertu de quoi? On va accepter que le fédéral accepte tranquillement et mène encore plus rapidement dans nos programmes sociaux? Bien non! On n'a pas le droit d'accepter ça. Je serais le premier premier ministre du Québec qui accepterait ça? Voyons!

Mme Thompson (Elizabeth): Mais comme, par exemple, vous avez proposé 75 % de surplus pour que ce soit utilisé pour la rédaction...

M. Bouchard: Écoutez, s'ils disent 74 %, là...

Une voix: Même 70 %.

M. Bouchard: ...on pourrait regarder... On n'est pas des maniaques, on est prêt à regarder des affaires, non.

Mme Thompson (Elizabeth): ...

M. Bouchard: Ah oui! Ça, c'est négocié. Ça, vous avez raison. Ça, c'est des choses qui sont négociables, les pourcentages. On peut regarder ça, oui.

La Modératrice: Dernière question en français.
Michel Cormier.

M. Cormier (Michel): M. Bouchard, on sait que vous n'êtes pas pour des normes nationales imposées par Ottawa, mais êtes-vous quand même pour des standards communs entre les provinces sur l'aide sociale, sur la formation de la main-d'œuvre, sur la santé? Parce qu'on est dans une économie de mobilité, là.

M. Bouchard: Mais, M. Cormier, on pourrait discuter longtemps sur la distinction entre les standards et les normes, hein? Vous savez, on sait que ce n'est pas tout à fait la même chose, mais ça se ressemble pas mal. C'est comme pitou puis minou, ça, hein?

Des voix: Ha, ha, ha!

Une voix: Lequel est lequel?

M. Brassard: On ne le sait pas. C'est resté dans l'ambiguïté.

M. Landry: Vous avez raison, M. Cormier. Les États modernes recherchent les quatre libertés de circulation et, pour ce faire, signent des traités et des conventions pour que cette liberté soit possible. Alors, en matière sociale, ils vont signer des accords en matière de transférabilité des pensions d'un espace politique à l'autre, et de comparabilité. Tout ça, on a toujours été prêt à le faire comme province du Canada et comme État souverain bientôt. Et, en attendant, on a favorisé la libre circulation des biens matériels et des services à travers les accords qui ont été signés et que nous respectons.